

VIGNES VERGERS

8

AOÛT 2023

AGRICULTURE ET GRAND PUBLIC

Les différents types de
« grands publics »

INTERVIEW DE YANN HUGUÉLIT

Associations agricoles
et grand public

PRUNEAUX

Nouvelles techniques
d'éclaircissage





Miroir,

Miroir...

Qui a
les plus beaux raisins?

Les
valeurs sûres



Plus d'informations: www.agrar.bayer.ch

Utilisez les produits phytosanitaires avec
précaution.
Avant toute utilisation, lisez toujours
l'étiquette et les informations concernant le
produit.



PHOTO DE COUVERTURE

Panneau d'interdiction de passer à Echandens (VD), commune périurbaine proche de Morges. Cet endroit est un lieu de promenade pour les riverains et les habitants des communes alentour et le panneau rappelle que les parcelles contiguës aux maisons n'ont pas le libre-accès. Photo: N. Messieux.

EDITEUR

AMTRA (Association pour la mise en valeur des travaux de la recherche agronomique), avenue des Jordils 5, 1006 Lausanne, Suisse.
www.vignesetvergers.ch
ISSN 2813-0871

RÉDACTION

Edmée Rembault-Necker
e.rembault-necker@agora-romandie.ch
Nicolas Messieux
n.messieux@agora-romandie.ch

PUBLICITÉ

PCL Presses Centrales SA
Régie publicitaire et gestion d'abonnements
Chemin du Chêne 14
1020 Renens 1
+4121317 5172
regiepub@pcl.ch
regiepub.pcl.ch

PRÉPRESSE & IMPRESSION

Stutz Medien AG,
8820 Wädenswil
www.stutz-medien.ch

PARUTION

12 fois par an

© Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Toute reproduction ou traduction, partielle ou intégrale, doit faire l'objet d'un accord avec la rédaction.

PARTENAIRES

Agora
Agridea
Agroscope
CHANGINS - Haute école de viticulture et œnologie
Fenaco
Fédération suisse des vignerons
IP-Suisse

TARIFS DES ABONNEMENTS

Suisse : Online + Print : CHF 80
Suisse : Online seul : CHF 70
Europe : Online + Print : CHF 100
Europe : Online seul : CHF 70
Etranger (hors Europe) Online + Print : CHF 120
Etranger (hors Europe) Online seul : CHF 70

ABONNEMENTS ET COMMANDES

Marinette Badoux
Tél. +41 21 614 04 77
E-mail: info@vignesetvergers.ch
ou www.vignesetvergers.ch

COMMANDE DE TIRÉS À PART

Tous nos tirés à part peuvent être commandés en ligne sur
www.vignesetvergers.ch, ouvrages

EDITO

VIGNES

VERGERS



AOÛT 2023



AGRICULTURE ET GRAND PUBLIC, LES DÉFIS DE LA COMMUNICATION

Comment communiquer avec le « grand public » ? Qui est même ce « grand public » ? N'est-il que « les gens de la ville » ? Le dossier de ce numéro de Vignes et Vergers est consacré à cette question dont l'importance va grandissant pour le monde agricole. Yann Huguelit, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et viticulture, et nouveau président d'AGIR Info nous a accordé une interview sur ce sujet.

La « permaculture » fait partie des nouveaux concepts appréciés par les citadins et qui sont souvent présentés comme une « solution » aux problèmes que l'agriculture poserait. Dans l'article p. 12, rédigé par MM. Deloire et Malard, vous découvrirez l'importance des « keylines » dans l'établissement d'un vignoble en permaculture.

Communication aussi : une intéressante conférence de presse a eu lieu récemment à Leytron, nouveau site de recherche d'Agroscope depuis 2022. L'actualité p. 7 présente l'ensemble des activités menées à Leytron tandis que l'article scientifique qui suit (p. 9) dévoile la première étape d'une des études menée à Leytron. Sur un réseau de parcelles, durant toute l'année, des mesures ont été prises pour investiguer l'alimentation hydrique et l'entretien des sols sur des parcelles de Chasselas et de Pinot noir.

Enfin, nous vous proposons un article sur différents moyens d'éclaircissage sur les pruniers. Bien que hélas cette année, la saison soit bientôt à la cueillette, cet article vous sera certainement d'une grande utilité pour choisir votre stratégie d'éclaircissage en 2024.

Bonne lecture !

Edmée Rembault
Directrice et rédactrice en chef




Satin Noir®
nouveau cépage
résistant



BIO SUISSE
CH-BIO-006
Preneur de
licence
Bourgeon

Pépinières
BORIOLI
pour une viticulture durable



Sauvignac®
nouveau cépage
résistant



Réservez maintenant vos plants pour 2024 !

- Cépages classiques
- Variétés résistantes
- Plants hautes tiges
- Sélections massales
- Plantation mécanisée
- Conseil personnalisé

• Hybridation • Sélection • Développement

Chemin du Coteau 1 • 2022 BEVAIX • Tél. 032 846 40 10 • Tél. 079 240 67 43 • info@multivitis.ch



**MA BOUTIQUE EN
LIGNE EST À CÔTÉ!**

Commandes auprès de votre revendeur




INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT AUPRÈS DE
NOTRE PARTENAIRE GRANIT!

www.granit-parts.ch

Depuis près de 50 ans auprès de vous
en Suisse, dans les cantons de Genève,
Tessin, Valais, Vaud.

JEAN-CLAUDE
FAY
PÉPINIÈRES
VITICOLES

Des réponses à vos
demandes, de très haut
niveau qualitatif :

- un **contrôle total** des vignes mères,
- la **traçabilité et le contrôle sanitaire** rigoureux du matériel,
- les contrôles effectués par un **organisme indépendant**,
- possibilité de **greffer vos sélections**.

PEPINIERES VITICOLES

Après plus de **60 ans d'exercice de notre métier**, nous portons une grande attention à la qualité de nos plants.

+33 (0)6.70.73.98.10.
www.pepinieres-viticoles-fay.fr



SOMMAIRE

8



8

RECHERCHE

- 9 SUIVI AGRONOMIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DE LA VIGNE SUR UN RÉSEAU DE PARCELLES EN VALAIS DURANT LE MILLÉSIME 2022**
- 12 LES KEYLINES : UNE ÉTAPE FONDAMENTALE POUR ÉTABLIR UNE PARCELLE DE VIGNE EN PERMACULTURE (1^{ÈRE} PARTIE)**
- 15 NOUVELLES TECHNIQUES D'ÉCLAIRCISSEMENT DES PRUNEAUX**



22

DOSSIER

- 19 YANN HUGUELIT, DIRECTEUR DE LA CNAV : PARLER AU GRAND PUBLIC**
- 22 AGRICULTURE ET « GRAND PUBLIC »**

3 Edito / Impressum

Actualités

- 6 Assemblée des délégués de l'OrTra AgriAliForm du 2 juin 2023
- 6 Enraciner l'agronomie en terre romande : un siècle d'AIASR
- 7 Préparer ensemble la viticulture de demain
- 8 Changins a fêté ses 75 ans



27

- 26 Formation
- 27 Associations
- 31 Agenda

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ORTRA AGRIALIFORM DU 2 JUIN 2023

Le 2 juin 2023, l'OrTra AgriAliForm a organisé son assemblée des délégués à Berne. En tant qu'organisation du monde du travail, l'OrTra AgriAliForm réunit les professions du champ professionnel de l'agriculture.

Lors de la rétrospective annuelle, la gérante Petra Sieghart a constaté avec satisfaction que le nombre d'apprentis dans le champ professionnel de l'agriculture continue d'augmenter. Il est important pour le secteur que cette tendance se poursuive. Il est donc d'autant plus important de disposer d'un modèle de formation attrayant qui prépare les apprentis de manière optimale aux exigences futures. La révision de la formation agricole initiale a donc également été l'un des thèmes principaux pour l'OrTra AgriAliForm en 2022. Les projets d'ordonnance et de plans de formation ont été élaborés dans le cadre de plus de 40 ateliers.

Mais le point fort de l'année 2022 a sans aucun doute été les SwissSkills. Du 7 au 11 septembre, les jeunes professionnels se sont mesurés lors de compétitions à Berne. Toutes les professions du champ professionnel de l'agriculture étaient présentes. Avec plus de 120 000 visiteurs pendant cinq jours, la manifestation a été un grand succès. Il convient de souligner l'excellent résultat de l'agriculteur bernois Matthias Baumann, qui a obtenu le nombre de points le plus élevé parmi plus de mille candidats de tous les métiers.

L'année 2023 sera à nouveau fortement marquée par la révision de la formation initiale. Il s'agira d'évaluer la consultation interne des documents et de procéder ensuite aux adaptations nécessaires de l'ordonnance et des plans de formation.



Apprentie en viticulture. Source : OrtraAgriAliForm.

Le rapport annuel 2022 ainsi que le programme d'activités 2023 ont été approuvés sans opposition par les délégués, de même que les comptes annuels et le budget.

Le président Loïc Bardet a ensuite rendu hommage à la longue collaboration de Ruedi Zweifel, qui prendra une retraite bien méritée en tant que directeur d'Aviforum en août 2023. Avec Ruedi Zweifel, c'est un pilier de l'OrTra AgriAliForm qui s'en va : il s'était déjà engagé pour la création de l'OrTra en 2005, était vice-président depuis 2009 et représentait la branche avicole au comité, à la commission pour le développement professionnel et la qualité et dans d'autres organes de l'OrTra AgriAliForm.

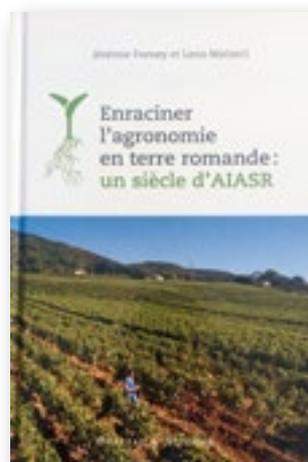
die natur. unsere zukunft.
la nature. notre avenir.
la natura. il nostro futuro.
www.agri-job.ch



dein beruf.
ton métier.
la tua professione.

ENRACINER L'AGRONOMIE EN TERRE ROMANDE : UN SIÈCLE D'AIASR

Basé sur une exploration de 100 ans d'archives de l'Association des Ingénieurs Agronomes de Suisse Romande (AIASR) et sur une série d'entretiens avec certains membres actuels, cet ouvrage offre un regard croisé entre une association, une profession et un contexte historique qui vont évoluer ensemble tout au long d'un siècle d'existence. Il s'agit donc d'un examen sociologique de l'agronomie suisse romande, ceci sous diverses perspectives : identitaire ou solidaire, acteur de la modernisation de l'agriculture ou « influenceur » de la politique agricole, vulgarisateur ou médiateur dans la société. Les différents rôles des agronomes, leur participation aux nombreux débats et tensions liés à l'agriculture et à l'alimentation et leur contribution à la mission de nourrir la planète sont retracés ici, au travers de l'histoire de l'AIASR, comme un reflet de l'histoire agricole suisse et de ses enjeux politiques majeurs.



→ Informations : info@agrosromands.ch

PRÉPARER ENSEMBLE LA VITICULTURE DE DEMAIN

Lancée il y a deux ans, la station d'essais en viticulture et en œnologie de Leytron tourne à plein régime. Ensemble, les quatre partenaires de la station – Agroscope, l'Etat du Valais, Vitival et Agridea – contribuent à relever les défis à long terme de la filière vitivinicole.

Deux ans après son lancement officiel, et après une année complète d'activités de terrain, la station d'essais Viticulture et Œnologie mène de front plusieurs projets. Tous apportent leur contribution pour répondre aux deux défis majeurs de la branche : d'une part le changement climatique, d'autre part l'indispensable réduction des intrants, notamment les produits phytosanitaires, qui impose de développer de nouvelles pratiques culturales. Sans omettre l'optimisation de l'efficacité énergétique des caves. Les solutions développées dans le cadre de la station d'essais bénéficieront à l'ensemble de la filière vitivinicole suisse.

Réseau de 100 parcelles à travers le canton : une mine d'informations

Basée sur une forte collaboration des différents acteurs de la filière viti-vinicole, la station d'essais peut compter sur l'enthousiasme de la pratique. Cette dernière a ainsi mis à disposition de la recherche un réseau d'une centaine de parcelles, d'un bout à l'autre du canton du Valais. Les vignes, plantées en Chasselas et Pinot noir, sont l'objet de nombreux relevés durant trois millésimes, depuis 2022. Il s'agit notamment de dresser un état des lieux des différentes pratiques d'entretien des sols et de caractériser chaque parcelle à l'aide d'indicateurs spécifiques à la vigne.

État hydrique de la vigne en temps réel

L'équipe de la station d'essais suit l'alimentation en eau de la vigne durant la saison sur une sélection de 40 parcelles du réseau. Les premières données montrent que l'enherbement peut dans certaines situations concurrencer la vigne pour l'eau et les nutriments et altérer fortement la production et la qualité des raisins. Il est donc nécessaire de penser la gestion de l'entretien des sols en fonction des caractéristiques pédoclimatiques de la parcelle et des possibilités de mécanisation entre autres.

Variétés résistantes

Dans la continuité des travaux de sélection menés de longue date par Agroscope, un nouveau programme a débuté. Il vise à créer des cépages qui soient à la fois résistants aux maladies fongiques et dotés de profils œnologiques proches des cépages emblématiques du Valais. Cet objectif bénéficie d'une convention de recherche, d'une durée de 15 ans, liant Agroscope, l'INRAE (France) et l'État du Valais.

Utilisation de levures acidifiantes

Les températures estivales de plus en plus élevées induisent des raisins à haute teneur en sucre et à faible acidité, ce qui peut produire des vins déséquilibrés.



Photo: Agroscope.

En 2022, un moût de Pinot Noir a été vinifié avec une variété de levure acidifiante du genre *Saccharomyces*. Il en est résulté un vin légèrement acidifié et intéressant du point de vue aromatique. Les prochains essais incluront un cépage blanc et de nouvelles levures productrices d'acide lactique.

Vers des caves énergétiquement plus performantes

L'optimisation énergétique des caves est également un champ de recherche important. La consommation énergétique de la cave cantonale valaisanne du Grand-Brûlé a été analysée en 2022, ainsi que l'utilisation de nouvelles énergies renouvelables en vue de sa rénovation. Les chercheurs ont aussi évalué l'exploitation d'une nappe phréatique pour la production de froid et de chaud de cette cave. Ils ont en outre déposé un projet auprès de l'OFAG pour accompagner la pratique en Valais dans une démarche collaborative de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2035. Le 22 juin 2023, les partenaires de la station d'essais en viticulture et en œnologie ont donné un aperçu des travaux de recherche en cours. L'événement s'est déroulé au Domaine du Grand Brûlé à Leytron.

→ **Personnes de contact : Christoph Carlen,**
responsable du domaine stratégique de recherche
Systèmes de production Plantes, Agroscope
christoph.carlen@agroscope.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

CHANGINS A FÊTÉ SES 75 ANS

En 1948, au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, la première école supérieure de viticulture et œnologie a été fondée à Montagibert, au-dessus de Lausanne. Depuis 1975, l'école est sise à Changins, sur la commune de Nyon.

Après différents changements de dénomination, et le développement de plusieurs nouvelles formations, telles que notamment la formation de technicien ES en vitiviniculture, l'École du Vin, ou encore le Brevet de sommelier, Changins, devenu part de la HES-SO, prépare les étudiants au titre de Bachelor en viticulture et œnologie depuis 1999, et au titre de Master depuis 2013.

La fête d'anniversaire de Changins s'est déroulée sur trois jours, du 15 au 17 juin dernier, par une météo resplendissante. Accueillant tour à tour les personnalités officielles, les professionnels et enfin, le grand public, tous les collaborateurs de Changins se sont pliés en quatre pour recevoir leurs hôtes. Les chercheurs ont emmené les visiteurs par petit groupe pour voir les projets de recherche sur le terrain. Des ateliers étaient organisés, par exemple dans la salle d'analyse sensorielle. Il était possible de visiter les laboratoires d'analyse chimique ou la halle de vinification en bénéficiant de toutes les explications des spécialistes. Certains autres mandats, tels que l'Observatoire suisse du marché du vin, était

présenté dans une salle de cours, sous la forme d'un quizz. Ces visites étaient autant d'occasions de comprendre la diversité et la complémentarité des sujets abordés à la Haute école. Les discours officiels reflétaient l'attachement des personnalités à Changins. Les conférences proposées, Dr. Cornelis van Leeuwen, le jeudi, et Dr Gabriel Lepousez le vendredi, étaient passionnantes et ont été très appréciées par les personnes présentes. Changins évolue. Dans quelques années, avec la concrétisation du projet IMAGO du canton de Vaud, l'école abritera non seulement les étudiants pour la formation ES et les formations de Bachelor et Master en viticulture, œnologie et arboriculture, mais également les formations de CFC dans ces domaines.

Changins assure également sa reconnaissance internationale, non seulement par l'accueil de nombreux étudiants étrangers pour le bachelor en viticulture et œnologie, mais aussi par ses collaborations avec d'autres institutions internationales pour le Master en viticulture et œnologie. Enfin, Changins a la chance d'avoir une équipe d'enseignantes et enseignants chercheurs très efficaces, volontaires, intéressants et provenant du monde entier, ce qui contribue à la qualité de l'enseignement, mais aussi à la notoriété de l'école.



Atelier d'analyse sensorielle.

Photo: AMTRA.



Visite d'essais dans les parcelles de vigne.

Photo: AMTRA.



Discours de M. Conrad Briguët, directeur.

Photo: Changins, Haute école de viticulture et œnologie.



Visite du laboratoire d'analyses œnologiques.

Photo: AMTRA.

■ JEAN-SÉBASTIEN REYNARD, JEAN-LAURENT SPRING,
 CHRISTOPH CARLEN, VIVIAN ZUFFEREY, AGROSCOPE
 ■ FANNY CRETENAND, GUILLAUME FAVRE, OFFICE DE LA VIGNE ET DU VIN,
 CANTON DU VALAIS
 ■ DANIEL ETTER, STÉPHANE KELLENBERGER, JULIEN RICHARD, VITIVAL
 ■ NATHALIE CHARLES, AGRIDEA



SUIVI AGRONOMIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DE LA VIGNE SUR UN RÉSEAU DE PARCELLES EN VALAIS DURANT LE MILLÉSIME 2022



Réseau de parcelles dans le vignoble valaisan, ici à l'exemple du coteau de Vétroz.

La station d'essais Viticulture et Œnologie en Valais a débuté son activité en 2022 afin de rapprocher recherche et pratique. Les différents partenaires de ce projet (Vitival, Canton du Valais, Agroscope et AGRIDEA) se sont engagés conjointement afin d'étudier des solutions aux défis principaux de la filière viti-vinicole : notamment l'évolution des pratiques culturales en lien avec le changement climatique. Au niveau viticole, plusieurs projets ont débuté pour les thématiques suivantes :

- Créer et évaluer l'intérêt de la sélection polyclonale pour la Petite Arvine.

- Tester et évaluer de nouvelles variétés résistantes aux maladies fongiques dans les conditions valaisannes.
- Optimiser l'entretien des sols afin de réduire l'utilisation d'herbicides.
- Raisonner la gestion de l'alimentation hydrique de la vigne.

Nous présentons dans cet article les résultats de la première année d'observation sur un réseau de parcelles concernant les thématiques alimentation hydrique et entretien des sols.

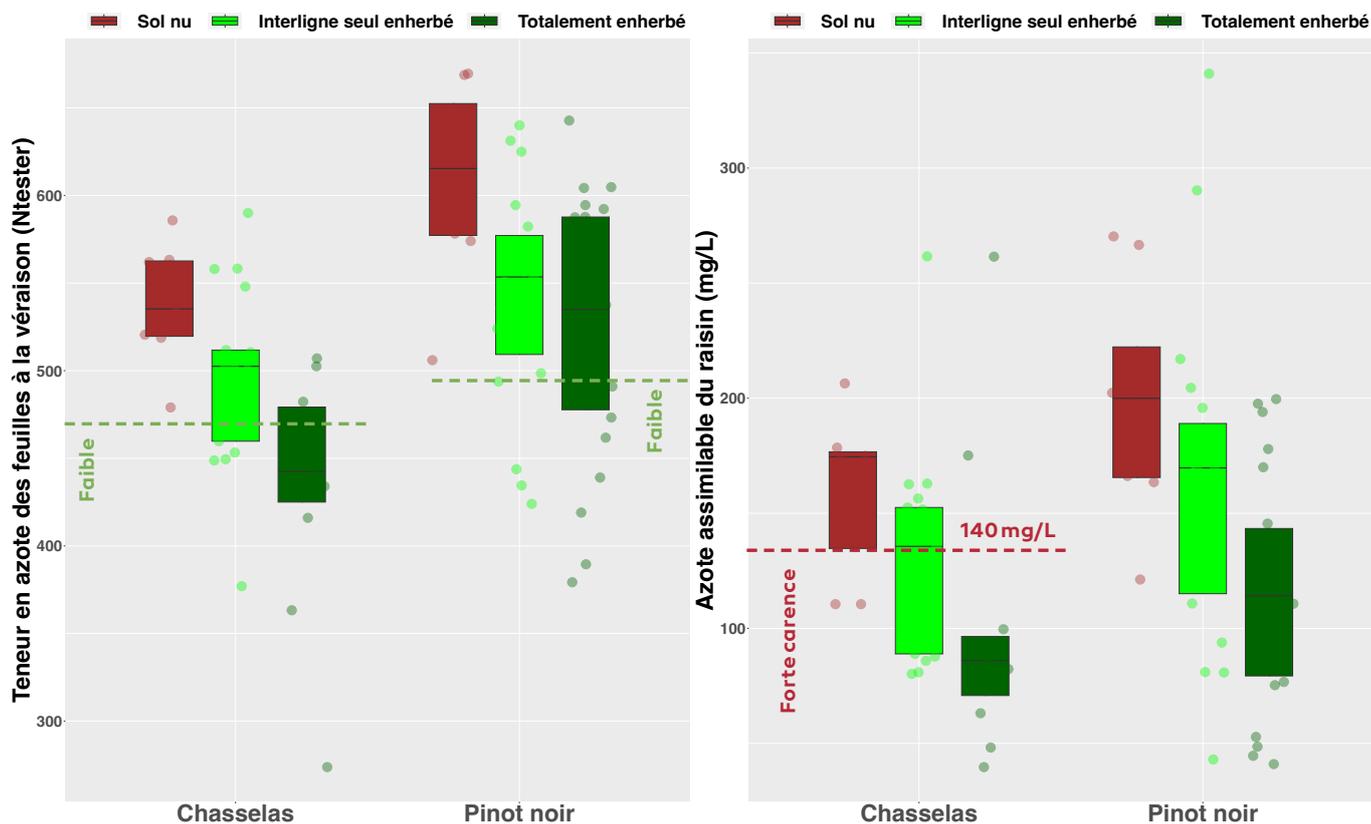


Fig. 1: Alimentation azotée de la vigne sur un réseau de parcelles en Valais. Millésime 2022.
 Les petits cercles correspondent aux parcelles individuelles. Les seuils sont indiqués en traits tirés.
 La catégorie « Totalelement enherbé » représente les parcelles dont l'interligne et le cavaillon sont enherbés, alors que pour les parcelles de la catégorie « Interligne seul enherbé », le cavaillon est désherbé.

UN RÉSEAU DE PARCELLES

Un réseau d'observation a été mis en place en 2022 sur plus de 90 parcelles dans le vignoble valaisan. Ce réseau s'étend de la vallée de Viège jusqu'au village des Evouettes. Il comprend deux cépages, le Chasselas et le Pinot noir. Les techniques culturales sont laissées au choix du vigneron/vigneronne et sont représentatives de ce qui se pratique dans cette région. Par exemple, plusieurs types d'entretien du sol différents sont utilisés sur ce réseau (enherbement spontané, enherbement partiel/total, sol nu). Le but de ce réseau étant de faire un état des lieux de ce qui se pratique et de pouvoir tirer des conclusions sur des techniques d'enherbement adaptées aux conditions valaisannes.

L'observation du comportement de la vigne a été évaluée sur ce réseau en 2022 et sera reconduite sur au moins trois millésimes. Des paramètres comme la vigueur des souches, les composantes du rendement, l'alimentation hydrique et minérale sont analysés.

ALIMENTATION HYDRIQUE DE LA VIGNE

Il est important de disposer d'indicateurs physiologiques fiables pour gérer l'alimentation en eau de

la vigne. Nous avons choisi la mesure du potentiel hydrique comme indicateur. Cette mesure se fait sur la vigne à l'aide d'une chambre à pression et présente l'avantage de donner une information directe et précise sur le statut hydrique du végétal. Une partie des parcelles du réseau, représentatives des conditions pédoclimatiques du vignoble valaisan, a fait l'objet d'un suivi régulier du potentiel hydrique durant la saison 2022. Pour le millésime 2022, l'évolution du potentiel hydrique, mesuré chaque deux semaines de la mi-mai au début des vendanges, a montré que certaines parcelles ont subi des contraintes hydriques importantes durant le millésime 2022. Dès le mois de mai, le stress hydrique a été fort sur certaines parcelles du réseau. Une situation qui fait intervenir un stress hydrique précoce dans la saison (avant fleur) a des conséquences négatives sur la croissance de la vigne et la formation et le développement des baies. Par conséquent, les mesures de l'état hydrique de ces parcelles « sentinelles » pourraient à l'avenir constituer une base d'information objective en temps réel de l'état hydrique du vignoble et représenter une aide à la décision pour l'irrigation du vignoble.

ALIMENTATION AZOTÉE DE LA VIGNE

L'alimentation azotée de la vigne a été évaluée pour le millésime 2022 sur le réseau mis en place. Afin de caractériser celle-ci, nous avons mesuré l'indice chlorophyllien (teneur en chlorophylle des feuilles) à la véraison et la teneur en azote assimilable dans les moûts aux vendanges sur chaque parcelle. De nombreuses études ont montré que la teneur en azote assimilable des raisins est un facteur important pour la fermentescibilité des moûts et la qualité des vins (Verdenal *et al.* 2021). En effet, dans le cas du Chasselas et de la majorité des autres cépages aromatiques blancs (Arvine, Sauvignon blanc), lorsque la teneur en azote assimilable dans les moûts, exprimée en mg/l, est inférieure à 140-150 mg/l, des modifications aromatiques et gustatives des vins peuvent apparaître. Les arômes sont alors neutres, caractérisés par des notes végétales proches de la réduction, alors qu'en bouche, les vins peuvent être marqués d'une amertume/astringence persistante négative. Dans les conditions sèches et chaudes du millésime 2022, les taux d'azote assimilable dans les baies sont généralement faibles. Par ailleurs, on observe que dans certaines conditions, l'enherbement a provoqué une concurrence hydro-azotée et des difficultés d'assimilation de l'azote par la vigne (Figure 1). Dans les

parcelles enherbées, le risque de concurrence hydro-azotée a été plus élevé que pour les parcelles non-enherbées. Ce risque de concurrence a été particulièrement élevé pour les parcelles entièrement enherbées (interlignes + cavaillon). La présence d'une couverture végétale entre les rangs de vignes va augmenter la consommation d'eau et des éléments nutritifs du sol. Dans certaines conditions (selon les millésimes et les terroirs), cette concurrence pour la vigne peut être importante et conduire à des impacts négatifs sur la quantité et la qualité de la vendange.

CONCLUSION

L'enherbement des vignes représente un atout pour la biodiversité et offre une série d'avantages (limitation de l'érosion, réduction des intrants). Néanmoins dans certaines situations, cette technique peut avoir comme conséquence une concurrence hydro-azotée importante pour la vigne et impacter de manière négative la production viticole. L'enherbement de la vigne devrait être modulée en fonction des parcelles et du comportement de la vigne. Les résultats de cette première année d'étude seront complétés et approfondis avec des observations répétées sur les prochains millésimes.

ANNONCE

LA VIGNE

VOLUME 3

MALADIES VIRALES ET BACTERIENNES

Jean-Sébastien Reynard, Santiago Schaerer, Katia Gindro, Olivier Viret



Virus, bactéries et phytoplasmes décrit le vaste monde de pathogènes pratiquement invisibles, qui sont à l'origine de graves maladies pour la vigne au point d'en menacer parfois son existence.

278 pages | ISBN 978-3-85928-102-8

COMMANDES
www.revuevitiarbohorti.ch

LES KEYLINES : UNE ÉTAPE FONDAMENTALE POUR ÉTABLIR UNE PARCELLE DE VIGNE EN PERMACULTURE (1^{ÈRE} PARTIE)

Cet article est publié en 2 parties, la première dans le présent numéro, et la deuxième dans *Vignes et Vergers* n° 9 (septembre 2023).

RÉSUMÉ

Comme toutes cultures choisies par l'homme, la vigne vient s'implanter dans un milieu déjà occupé et il appartient au vigneron d'organiser cette cohabitation en tenant compte des besoins de chacune des espèces présentes en termes de facteurs climatiques (facteurs abiotiques): eau mais aussi rayonnement solaire et température (unité terroir de base: sol x climat). En ce qui concerne le sol, il est important de connaître sa structure, texture, porosité, teneur en matière organique, azote et éléments minéraux. Les avancées de la recherche permettent aujourd'hui d'inclure dans les analyses le microbiote. Ces paramètres du sol conditionnent la morphologie, l'implantation et la profondeur du système racinaire de la vigne. Le design en permaculture a pour but de transmettre des méthodes, des techniques et des stratégies pour construire un « modèle de production durable ». Le design organise et harmonise les différentes approches agro-

écologiques dans les parcelles avec en fil rouge la volonté de privilégier le vivant. A ce titre la conception en keylines est indispensable à une gestion en eau efficace et écologique des parcelles de vigne ou comment cultiver l'eau bleue.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évolution du climat, la majorité des régions viticoles subissent des périodes de contraintes hydriques voire de stress hydrique et des vagues de chaleur qui sont imprévisibles. A cela s'ajoute une variation interannuelle du climat (pluies, températures, évapotranspiration) qui rend la gestion des cultures pérennes de plus en plus difficile. Dans les régions méditerranéennes du sud de la France, les orages plus fréquents en automne et la plus faible pluviométrie en hiver réduisent le remplissage de la réserve utile de sols pré-débourrement (Laget *et al.* 2008).

Une des questions prioritaires pour l'avenir et la durabilité des systèmes de culture est comment retenir et stocker l'eau de pluie. À ce titre, il nous semble intéressant de partager des informations sur une forme à la fois ancestrale et innovante de culture des plantes: la permaculture.



Fig. 1: La photo de gauche montre une parcelle de 13 ha en Anjou, Domaine des Quarres en Layon, plantée en terrasse en 1973, sélection massale de Chenin, greffage sur place (greffage en fente simple). La photo de droite montre un projet d'aménagement de 3 noues traversant la totalité de la parcelle, sur 3 terrasses dédiées. En 2022, la biodiversité spontanée ou plantée sur les talus des terrasses a été complétée. Une mare au bas de la parcelle accueille les excédents d'eau (étude et conception des aménagements: A. Malard 2021).



Fig. 2 : Photo de gauche : Conception en Keylines pour l'implantation d'une parcelle de vigne de 10 ha, au Château Arton dans le Gers, plantée en suivant les keylines tracées préalablement. On peut observer que les noues suivent la courbe de niveau. Photo de droite : vignoble de 1 ha 10, avec les rangs qui suivent les keylines tracées avant la plantation, à Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse (design, création étude et conception : A. Malard 2016 et 2022).

LA PERMACULTURE EST UN SYSTÈME DE CULTURE INTÉGRÉ QUI S'INSPIRE DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS.

Elle est basée sur trois piliers : Prendre soin de la Terre, prendre soin des Humains et partager équitablement les Ressources. Elle est basée sur plusieurs principes énoncés par Bill Mollison et David Holmgren (ouvrages Permaculture Tomes 1 et 2). Parmi les principes fondamentaux de la permaculture, il y a l'hydrologie régénérative que cet article présentera notamment en décrivant la conception en keylines des vignobles, ou comment cultiver l'eau bleue et favoriser la production d'eau verte via la transpiration des plantes.

L'hydrologie régénérative est basée sur la conception en keyline qui permet de capter et de stocker les énergies comme présenté ci-dessous. Elle débute par une approche globale qui intègre la topographie, le climat et l'environnement des zones étudiées. Elle utilise les ressources locales et leurs spécificités pour imaginer un lieu de production

qui valorisera cette diversité et l'ensemble des énergies naturelles. Elle permet d'intégrer dans son « Design », les différentes productions dans les meilleures conditions de développement.

La conception en Keyline est une technique d'aménagement paysager visant à maximiser l'utilisation bénéfique des ressources d'un terrain (eau, ensoleillement, exposition, vent, flore et faune...). Chaque « paysage » présente des particularités climatiques et topographiques (Figure 1). C'est un des éléments à la base du design en permaculture, appelée aussi « keyline design ». Ce principe s'applique à chaque topographie ou parcelle de façon personnalisée.

COMMENT INSTALLER DES KEYLINES ?

Tracer les courbes de niveau sur les points clés

Dans la nature, les lignes droites sont quasi inexistantes et les sols rigoureusement plats sont très rares.

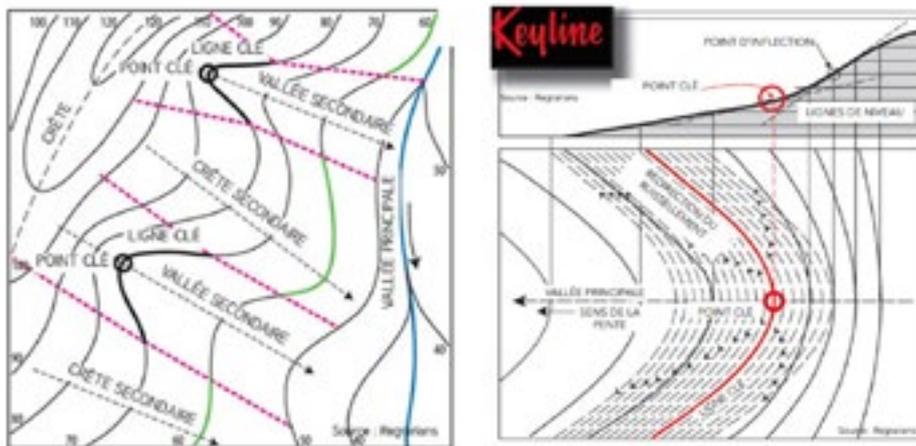
ANNONCE

La récolte parfaite :
Avec les outils de qualité de



Commandé aujourd'hui, livré demain par la poste. Utilisez notre service en ligne!

Ciseaux et scies ++ matériel de ligature ++ vêtements de travail ++ emballages ++ couteaux et étuis ++ ruban romain



Les traits en pointillés représentent un motif Keyline. Les petites flèches indiquent comment le ruissellement est redirigé depuis les vallées jusqu'aux crêtes.

Fig. 3 : Les keylines sont réalisées à partir des courbes de niveau. Elles prennent leurs sources à partir du point clé du Talweg. C'est à partir de ce point que l'on trace la première keyline, les suivantes suivront parallèlement cette ligne tant que la topographie restera homogène.

En prenant en compte l'ensemble des éléments d'un paysage, le «keyline design» participe à la reconstruction et la consolidation des écosystèmes (figure 2). En cela, son application ne se limite pas aux zones arides et aux grandes parcelles. On peut donc s'en inspirer quelle que soit la zone climatique où l'on se situe et quelle que soit la taille du terrain considéré. Il permettra à la fois de diriger, infiltrer, stocker et répartir les eaux de ruissellement et d'évacuer les excédents, mais aussi d'infiltrer de l'oxygène et des nutriments. L'objectif est le développement d'un sol vivant, profond et présentant une grande fertilité biologique. Il est moins coûteux et plus efficace d'atteindre ce but dans un paysage qui a été organisé à cette fin. La gestion de la ressource en eau du paysage est à designer après avoir considéré le climat et la topographie (les formes et les pentes du terrain).

Pour tracer les courbes de niveau il faut prendre en compte certains « points clés ».

De quoi s'agit-il ?

Les courbes de niveau sont jalonnées de lignes de talweg et de lignes de crête qui se succèdent au fil du relief, certaines lignes étant plus prononcées que d'autres. La courbe de niveau la plus importante sera celle qui prendra son départ sur un point situé sur une des lignes de talweg où la vitesse du ruissellement est ralentie. Ce point où les eaux se rassemblent est appelé « point clé », c'est à partir de ce point que les ravines se forment. Cette ligne se nommera « ligne clé » en anglais « Key » « line » d'où le nom de « Keyline » (figure 3). Les keylines seront tracées avec une ou plusieurs dents, le plus profondément possible à 60–80 cm, tous les 0.75 m à 1.50 m

en largeur, en fonction de la pente et du matériel utilisé.

Dans un deuxième article, et après avoir présenté dans le présent article le design de keylines à l'échelle de la parcelle, nous décrirons le concept de noues.

CONCLUSION

S'appuyer sur les keylines pour redessiner le paysage facilitera la dynamique biologique du lieu. La plantation des ceps de vigne et/ou des arbres pourra suivre cette trace, ce qui permettra au fil du temps de pouvoir retracer les lignes, si besoin. Ainsi l'eau et les nutriments se distribueront et s'infiltreront le long de chacun des rangs de vigne de la parcelle, sans excès. 🍷

Bibliographie

- Holmgren D., 2014. *Permaculture, Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, édition originale, 2002 (1^{re} éd.), 2014, Rue de l'échiquier (traduction française).
- Laget F., Tondut J.L., Deloire A. And Kelly M.T., 2008. Climate Trends In A Specific Mediterranean Viticultural Area Between 1950 And 2006, <https://doi.org/10.20870/Oeno-One.2008.42.3.817>
- Malard A., 2021. *Vignes, vins et permaculture*, éditions La France Agricole, Vigne & Vin.
- Mollison B. et Holmgren D., 1986. *Perma-culture, Tome 1. Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*, Charles Corlet, 1978 (1^{re} éd.), Debard (traduction française)
- Mollison B. et Holmgren D., 2011. *Perma-culture, Tome 2 - Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*, Charles Corlet, 1979 (1^{re} éd.), Brochet (traduction française).
- Mollison B., 2012. *Introduction à la permaculture*, Brochet, 1991 (1^{re} éd.), Passerelle Eco (traduction française).
- Yeomans P.A., 1958. The challenge of landscape: the development and practice of keyline, Keyline Pub. Pty., Sydney.

NOUVELLES TECHNIQUES D'ÉCLAIRCISSEMENT DES PRUNEAUX



Récolte de Belle de Cacak, 05.08.2022, Wädenswil

De 2018 à 2022, Agroscope a mené des essais d'éclaircissage des pruneaux avec différentes méthodes et produits alternatifs. L'objectif était de procéder à l'éclaircissage aussi tardivement que possible afin de laisser passer les éventuelles périodes de gel tardif.

La régulation de la charge des cultures de pruneaux fortement chargées en fruits est élémentaire. Une charge trop importante peut affecter la qualité interne et externe du fruit. En fonction des variétés, cela signifierait non seulement un petit calibre et une faible teneur en sucre, mais aussi une mauvaise coloration, une maturation non homogène et un noyau adhérent. En cas de forte charge, l'arbre peut s'épuiser et générer des pertes de rendement l'année suivante. Les techniques de régulation de la charge devraient cependant être suffisamment précises pour réduire l'éclaircissage manuel tout en

évitant un suréclaircissage. Actuellement le bicarbonate de potassium (Armicarb) est le seul produit homologué pour l'éclaircissage chimique des pruneaux. Des machines à fils telles que Darwin sont utilisées comme alternative mécanique. Les deux méthodes sont effectuées avant et pendant la pleine floraison, ce qui n'est pas une période idéale en raison des risques de gel et leur impact sur la fécondation. En revanche l'éclaircissage manuel effectué à la fin du printemps est une méthode plus sûre, mais aussi plus exigeante en main-d'œuvre : en fonction de la charge et de la forme de l'arbre, cela représente près de 200 heures de main d'œuvre par hectare.

ESSAIS AVEC CURATIO, ARMICARB, ACCEDE ET DARWIN

Les techniques d'éclaircissage ont à chaque fois été testées au moins sur deux variétés avec trois à

quatre répétitions (sauf en 2020, où Jofela n'a pas pu être prise en compte suite à une mauvaise floraison). L'éclaircissage manuel et les arbres non traités ont servi de témoin. Le poids à la récolte, le calibre, la teneur en sucre, la fermeté ainsi que divers paramètres de qualité interne et externe ont été mesurés. L'efficacité de l'éclaircissage ainsi que l'influence sur la qualité du fruit ont pu être analysées. Les essais sur Curatio n'ont été conduits qu'en 2018. Les essais avec Armicarb ont été effectués de 2019 à 2022, avec Accede (ACC) de 2020 à 2022.

CURATIO

Curatio (polysulfure de calcium), qui est un fongicide homologué contre la tavelure sur les arbres à pépin, a été testé au printemps 2018 comme produit d'éclaircissage. Dans les pays voisins, Curatio est déjà utilisé pour l'éclaircissage des cultures de pommes bio. Son mode d'action est similaire à l'éclaircissage des fleurs avec Armicarb, qui atteint les organes des fleurs. Curatio est toutefois bien meilleur marché. Curatio doit cependant respecter une zone tampon non traitée de 50 m par rapport aux eaux de surface et aux biotopes afin de protéger les organismes non cibles des conséquences de la dérive. De plus, c'est un produit corrosif pour les machines et surfaces en métal.

Résultats des essais avec Curatio

L'efficacité d'éclaircissage avec Curatio en 2018 était insatisfaisante sur les trois variétés: tant la première que la deuxième application (pleine floraison sur le bois de l'année respectivement sur le vieux bois) n'ont pas généré de charge significativement plus faible que le témoin. Ainsi aucune des deux techniques avec Curatio n'a augmenté la teneur en sucre ou le calibre de manière significative. Les autres paramètres, comme la fermeté, n'ont pas non plus varié. En plus de sa faible efficacité lors des

essais en 2018, Curatio a été écarté des essais pour différentes raisons: la période d'application est la même que pour Armicarb soit en pleine floraison (pas d'avantage par rapport au risque de gel), il est plus toxique pour les eaux de surface et du côté du fabricant il n'y a actuellement aucune volonté d'obtenir une autorisation pour Curatio en tant que produit d'éclaircissage. Suite aux résultats décevants avec Curatio, les essais à partir de 2019 se sont concentrés sur les autres produits et méthodes alternatives.

ARMICARB

A partir de 2019, des tests ont été effectués quant à l'application d'Armicarb (bicarbonate de potassium) sur une période non autorisée actuellement, celle du développement précoce des fruits (jusqu'au stade BBCH 72). Cette technique a déjà été testée en Allemagne sur des pommes et a démontré de bons résultats. Son mode d'action à cette période se base sur une réaction phytotoxique de la feuille qui provoque une réaction de stress de l'arbre.

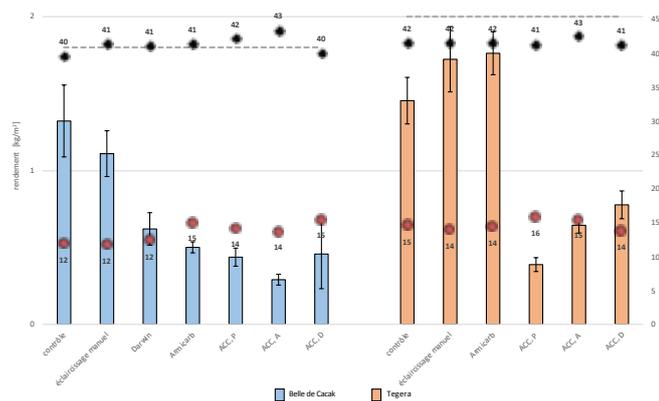
Résultats des essais avec Armicarb

L'éclaircissage tardif avec Armicarb (BBCH -71-72) a été testé sur quatre années d'essais. Toutefois les données pour 2020 sont manquantes. Les trois années restantes 2019, 2021 et 2022 n'ont donné que peu de résultats significatifs (fig. 2). Seules les applications tardives d'Armicarb en 2021 et 2022 sur Belle de Cacak ont éclairci de manière significative (essais sans surcharge en fruits). Armicarb a provoqué des réactions phytotoxiques sur les jeunes feuilles de Blue Frost en 2019 et de Belle de Cacak en 2022 (fig. 3). La rouille sur les fruits a également été observée suite à l'application d'Armicarb durant la phase précoce du développement des fruits. La variété Tegera a été particulièrement touchée en 2021 avec 70 pourcents de fruits atteints par la

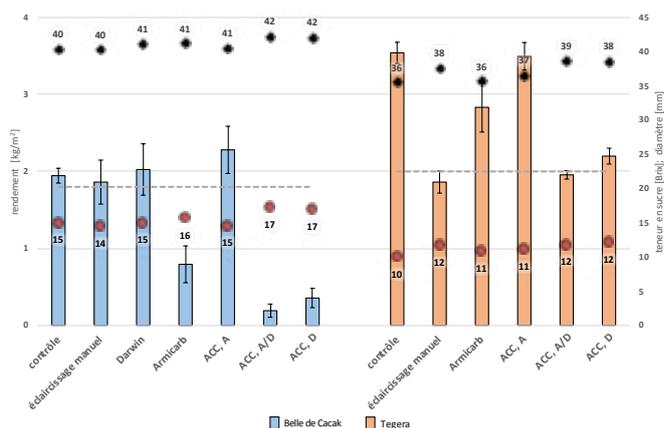
Produit (Matière active)	2018 B. de Cacak, Elena, Hanita	2019 Jofela, Blue Frost	2020 Jofela, Blue Frost	2021 B. de Cacak, Tegera	2022 B. de Cacak, Tegera
Curatio (polysulfure de calcium)	1 × 25.6 l, 800 l, P 2 × 25.6 l, 800 l, P	–	–	–	–
Armicarb (bicarbonate de potassium)	–	1 × 10 kg, 500 l, D 2 × 10 kg, 500 l, D	2 × 10 kg, 500 l, D 2 × 10 kg, 1000 l, D	2 × 15 kg, 1000 l, D	2 × 15 kg, 1000 l, D
Accede en granulés (ACC)	–	–	1 × 0.63 kg, 1000 l, A 1 × 1.25 kg, 1000 l, A 1 × 0.63 kg, 1000 l, D 1 × 1.25 kg, 1000 l, D	1 × 1 kg, 1000 l, P 1 × 1 kg, 1000 l, A 1 × 1 kg, 1000 l, D	1 × 0.5 kg, 1000 l, A 1 × 0.5 kg/ 1 × 1 kg, 1000 l, A/D 1 × 1 kg, 1000 l, D
Machine Darwin				240 tr/min, A	240 tr/min, F

Tabl. 1: Essais d'éclaircissage sur les pruneaux de 2018 à 2022. Quantité moyenne par hectare (pour un volume d'arbres de 10 000 m³), quantité de bouillie et période d'application. P: pleine floraison (BBCH 65), A: achèvement de la floraison (BBCH 67), D: développement des fruits (BBCH 71–72).

2021



2022



Résultats des essais d'éclaircissage pour les années 2021 et 2022. Rendement en kg/m² avec indication de l'erreur standard. La ligne en pointillés marque le rendement cible. Le Brix (points rouges) et le diamètre (carrés) se réfèrent à l'échelle secondaire à droite de l'image.

rouille. La proportion de fruits atteints était réduite de moitié sur le témoin non traité. En raison des dégâts parfois irréversibles sur les feuilles et les fruits, un éclaircissage avec Arnicarb durant la période précoce de floraison est trop risqué.

ACCEDE

En 2020, 2021 et 2022, des tests ont été effectués avec la substance active ACC (acide 1-aminocyclopropane-1-carboxylique) de l'entreprise Sumitomo Chemical. ACC n'est pas autorisé actuellement mais devrait être homologué en Europe pour l'éclaircissage des fruits à noyau et à pépins sous l'appellation Accede. ACC est la dernière étape préliminaire dans la biosynthèse de l'éthylène. Il est naturellement présent dans les plantes et les microbes et se trouve en faibles concentrations dans les sols sains. ACC induit la formation du tissu d'abscission et donc la chute du fruit, sans provoquer d'autres dégâts sur les plantes. Contrairement à d'autres produits d'éclaircissage, ACC garde toute son efficacité en cas de températures basses. Les premiers résultats ont montré qu'ACC pouvait aussi être utilisé comme technique d'éclaircissage durant la phase tardive du développement des fruits (jusqu'au stade BBCH 72).

Résultats des essais avec ACC

ACC a été testé en 2021 et 2022 sur Belle de Cacak et Tegera, bien que Belle de Cacak n'ait présenté de charge excessive aucune des deux années, ni Tegera en 2021. Un éclaircissage n'aurait donc pas été nécessaire dans ces blocs variétaux (fig. 2 B+C), mais il est tout de même possible de tirer des conclusions au sujet de l'efficacité de l'éclaircissage. Les deux applications d'ACC avec un fort dosage (1 kg/ha) ont obtenu un éclaircissage efficace sur les deux années, indépendamment de la période d'application. Sur les témoins non traités qui ne présentaient pas de surcharge en fruits et où un éclaircissage n'aurait pas été nécessaire, ce fort do-

sage a provoqué un suréclaircissage. Tegera présentait une surcharge en fruits en 2022 et a été éclairci de façon optimale avec 1 kg d'ACC par hectare (les deux techniques avec '1 kg D' et '0.5 kg A + 1 kg D') au stade BBCH 72 (calibre de 5-10 mm). Les deux techniques ont présenté une augmentation significative du calibre et de la teneur en sucre. Aucun effet secondaire n'a été remarqué suite à l'application d'ACC : la coloration, la fermeté de la chair et l'adhérence du noyau étaient similaires à l'éclaircissage manuel et aucun dégât ou chute des feuilles n'a été constaté. Pour les essais sans charge excessive (les deux variétés en 2021 et Belle de Cacak en 2022), l'augmentation du calibre et de la teneur en sucre n'étaient pas significatives. En effet, les témoins non traités de chaque variété ont également obtenu une qualité de fruit satisfaisante.

DARWIN

En 2021 et 2022 des essais ont été menés afin de déterminer s'il était aussi possible de procéder à un éclaircissage mécanique avec Darwin au moment de l'achèvement de la floraison, ou même plus tard lors du développement des fruits (BBCH 72). En plus des paramètres standards, la rouille ainsi que d'autres modifications de la peau du fruit ont été plus particulièrement analysées lors de cet essai. L'éclaircissage a été effectué en 2021 avec Darwin lors de l'achèvement de la floraison (BBCH 67) et en 2022 sur les fruits de petit calibre (BBCH 72) (fig. 2 B+C). Les deux années l'éclaircissage n'a été effectué que sur Belle de Cacak, les arbres évasés Tegera n'étant pas adaptés à ce procédé. Même avec Belle de Cacak l'éclaircissage était difficile à réaliser.

Résultats des essais avec Darwin

Les résultats ont permis de relever que Darwin n'était pas idéale pour l'éclaircissage des arbres volumineux en fuseau. La charge était surtout réduite sur les branches extérieures, tandis que l'intérieur de la couronne n'était pas touché. Cela n'est pas



Fig. A : Essai avec Armicarb, 6 jours après la deuxième application



Fig. B : Témoin non traité

souhaitable puisque les fruits sur les branches extérieures présentent une meilleure qualité.

En 2021 Belle de Cacak a été éclaircie efficacement (BBCH 67), mais la qualité du fruit n'était pas meilleure, ce qui pourrait s'expliquer par la faible charge en fruit sur le témoin. En 2022 l'éclaircissage n'a pas été très efficace, bien qu'une quantité considérable de petits fruits ait été éliminée lors de l'éclaircissage au stade BBCH 72. Les arbres ont apparemment réussi à compenser ces pertes. Aucune rouille ou autres dégâts n'ont été aperçus sur les fruits à maturité.

COMPARAISON DES STRATÉGIES ET RÉSUMÉ

En 2018, Curatio n'a pas démontré d'efficacité au niveau de l'éclaircissage. Il ne représente pas non plus une bonne alternative à Armicarb en période de pleine floraison en raison des fortes contraintes liées à son application et de ses propriétés corrosives. Un traitement tardif avec Armicarb sur les pruneaux n'a pas été convaincant : soit le dosage était trop faible pour l'éclaircissage, soit il était trop élevé et provoquait des dégâts irréversibles sur les feuilles ou les fruits.

Bien qu'une surcharge en fruits ait été rare lors des essais avec Accede, des résultats prometteurs ont été obtenus. Un éclaircissage tardif (BBCH 72) et efficace serait possible avec Accede, ce qui représente un avantage certain en ce qui concerne les risques de gel tardif et de fécondation. La substance active n'est cependant pas encore homologuée. Le moment idéal d'application ainsi que le dosage adapté à la situation restent encore à déterminer afin d'obtenir une application sûre et précise.

L'utilisation de Darwin lors de l'achèvement de la floraison ou sur les fruits de petit calibre est envisageable, mais elle doit encore être analysée en détail. Au cours de ces essais, la forme et le volume des arbres n'étaient pas optimaux pour l'utilisation de Darwin et les résultats d'éclaircissage étaient ainsi insatisfaisants. Il a toutefois été possible de relever que l'utilisation tardive de Darwin ne provoquait pas de dégâts sur fruits. Dans les cultures avec un système de palissage, un éclaircissage avec Darwin serait ainsi possible après la période de gel et de fécondation la plus risquée.

Aucune recommandation ne peut encore être émise comme alternative à Armicarb pour l'éclaircissage des pruneaux en période de pleine floraison. Agroscope va poursuivre les essais afin d'étudier la possibilité d'utiliser Darwin (BBCH 72) sur les formes d'arbres étroits et développer l'application d'Accede en collaboration avec Sumitomo Chemical.

Cette publication a été effectuée dans le cadre du projet Forum physiologie et conduite des cultures pour les fruits à noyau (voir www.arboriculture.ch / Forum fruits à pépins et à noyau).



YANN HUGUELIT, PARLER AU GRAND PUBLIC

Yann Huguelit est directeur de la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture). Président de l'interprofession de la vigne et du vin de Neuchâtel, il vient également de prendre la présidence d'AGIR (Agence d'information agricole romande). Nous lui avons demandé quel était son avis sur la façon dont on pouvait parler au grand public – notamment du vin.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS MESSIEUX

Yann Huguelit, comment « parler » au grand public ?

Pour une chambre d'agriculture, la question du grand public est toujours sous-jacente. Le secteur agricole représente un petit pourcentage de la population et notre rôle est donc aussi d'être un pont avec le reste de la population, en particulier les non-ruraux.

Nos chambres organisent par exemple des manifestations pour le grand public qui sont des occasions de rencontres entre la ville et la campagne. Dans le canton de Neuchâtel, il y a la renommée Fête des vendanges de Neuchâtel et la Fête de la Terre dans le Val-de-Ruz. La Fête des vendanges est notamment l'occasion pour le monde du vin de se montrer dans un cadre joyeux et festif. Le but est de présenter le travail du terroir aux non-ruraux et

de créer du lien et de la proximité pour mettre en valeur les activités du secteur primaire. À la Fête des vendanges, nous avons aussi depuis deux ans un "Village des vigneron", qui leur permet d'être directement au contact des consommateurs et en particulier des amateurs éclairés de vin.

Le vin est pour vous un vecteur privilégié pour accéder au grand public...

Oui. À mon sens, le secteur du vin est prioritaire en Suisse romande, en particulier dans la relation au grand public, et à ce que l'on peut appeler plus généralement la « population ».

Les vignobles se trouvent très souvent dans des zones également habitées ou proches des villes. On le voit avec Auvernier (NE) ou des villages sur La Côte (VD) ou Lavaux (VD). Les vigneron ont l'habitude d'accueillir la population lors des caves ouvertes ou simplement lors des ouvertures de cave.



Village des vigneron·nes à la Fête des vendanges de Neuchâtel. Photo : Fête des Vendanges.

C'est la forme de vente directe agricole la plus répandue et la plus ancienne.

Le vin est aussi très ancré dans son terroir, il raconte des histoires locales, ce qui est très différent de la plupart des autres produits agricoles qui ont plus de difficultés à s'ancrer localement. Le vignoble et le vin sont aussi une composante de l'oénotourisme, qui tend à se développer partout et fait partie intégrante de l'identité valaisanne par exemple.

Que pensez-vous des conflits de voisinage et comment les éviter ?

En effet, il y a des conflits avec les riverains ou les touristes, par exemple sur la question des traitements phytos. Les campagnes autour des initiatives anti-pesticides ont notamment amené cette question sur le devant de la scène médiatique.

À Neuchâtel, nous avons renoncé à l'épandage par hélicoptère pour cette raison, et aussi parce que le terrain s'y prête et qu'il est aisé de mécaniser les traitements. Mais dans l'ensemble, il faudra que l'agriculture et notamment la viticulture continuent de s'adapter aux évolutions et demandes sociétales.

Après, il y aura toujours des gens qui vont se plaindre ou des acteurs du domaine qui vont partir en croisade contre telle ou telle chose, c'est difficile à éviter.

Quelles ont été les évolutions sur ces sujets ?

Neuchâtel a une sociologie particulière qui la rend particulièrement « sensible » aux questions environnementales. La production de vin bio à Neuchâtel atteint maintenant 50 % ! Cela tient à différents éléments : des pionniers, des conditions climatiques adéquates, une mécanisation plus facile que dans d'autres régions. Ce passage en bio - qui n'est pas exclusif à notre canton mais y est particulièrement massif - a finalement beaucoup fait évoluer le marché - avec en parallèle la hausse de la qualité des vins produits dans le canton.

Cette évolution doublement qualitative a impliqué d'importantes hausses de prix - le marché ayant aussi été tiré par les hausses de prix en Bourgogne. Heureusement, le public nous a suivis malgré quelques craintes et réserves des producteurs.

Cela dit, pour assurer l'avenir, nos vins doivent rester abordables afin que les Suisses puissent encore se les offrir. Cela est pour moi essentiel pour garder le contact avec la population : par exemple un jeune neuchâtelois peut-il encore s'offrir une bouteille de pinot noir à 20-25 francs ? Cette question de la relève et des changements de façon de consommer est importante. On en revient encore à l'importance des manifestations traditionnelles et festives comme la Fête des vendanges qui permettent de toucher l'ensemble des générations.

Quelle stratégie adopter selon vous pour la production romande de vins ?

Mon optique est que si nous voulons atteindre l'objectif affiché des 40 % de parts de marché de vin suisse, il faudra s'adapter. Le mécanisme de la réserve climatique permettra de lisser les mauvaises années.

Mais à terme, selon moi, la question la plus importante est celle des AOP et AOC. Un passage vers des AOP pour remplacer les AOC permettrait d'avoir un peu plus de latitude dans la conception des vins sans que pour autant les produits soient déconsidérés aux yeux des consommateurs.

Mais, paradoxalement, il faudrait aussi plus insister sur l'importante diversité de cépages que nous avons dans notre pays, qui est une richesse sous-estimée.

Pour le moment, chaque canton ou région travaille dans son coin, avec ses propres règles, et cela n'a pas forcément une grande pertinence pour le produit final et pour le consommateur. AGIR, par son rayon d'action romand, pourrait s'impliquer sur ces éléments.

Comment agir sur le secteur éducatif ?

L'éducation joue un rôle formateur important pour la population et c'est probablement un élément que nous avons longtemps sous-estimé dans le milieu agricole. Les grandes ONG environnementales ont par contre parfaitement réussi et ont martelé que tout allait mal et que l'agriculture était responsable de tous les problèmes environnementaux, ce qui a considérablement influencé par exemple les manuels scolaires.

À Neuchâtel, nous agissons spécifiquement sur deux aspects.

Le premier passe par l'accueil de classes de haute école pédagogique [HEP, qui forme les enseignants] pour dans des fermes pour leur expliquer comment fonctionne l'agriculture. On doit souvent faire attention parce que les enseignants peuvent avoir tendance à « formater » les élèves par rapport à l'agriculture. Cette année, le sujet est par exemple la cohabitation avec le loup.

Le second est le CFC d'agriculteur, où nous avons introduit un module de communication pour apprendre aux futurs diplômés à créer des moyens de communication pour le grand public. Nous leur demandons notamment de se mettre à la place du public en créant des éléments audiovisuels ou écrits de communication. Le but est d'aider les futurs agriculteurs à communiquer avec le public: rive-rains, vente à la ferme, conseils communaux, ... Cette formation n'est pas contre pas disponible pour les futurs cavistes et viticulteurs qui sont formés à Marcellin dans le canton de Vaud.

AGIR, de par son rayon d'action romand, a un rôle intéressant à jouer puisqu'elle est le traducteur francophone d'Agriscuola, la Plateforme didactique de l'agriculture, soit un programme suisse de création de supports pédagogiques pour l'enseignement.

Mais qu'en est-il des politiques et des médias, souvent accusés d'être critiques envers l'agriculture ?

Alors en effet, cela devient compliqué de nos jours avec notamment des politiciens de gauche (Socialistes et Verts) qui sont de plus en plus rarement liés à l'agriculture, ne la connaissent pas et ne la comprennent pas. Cela pose des problèmes de compréhension et de connaissances qui nous ennuiet. Cela s'ajoute aux problèmes amenés par les réseaux

sociaux, où les internautes lisent des nouvelles internationales qui ne concernent pas vraiment notre agriculture suisse. Ou quand dans les médias, on trouve des photographies provenant d'autres pays pour illustrer des articles sur l'agriculture suisse. Les médias actuels ont souvent des à-priori sur l'agriculture et la façon de fonctionner des journaux est aussi de vendre des articles en insistant sur ce qui ne va pas bien - par exemple la pollution. Mon optique est qu'il ne faut pas seulement montrer ce qui ne va pas, ou ce qui serait la faute de l'agriculture (par exemple l'eau), mais également montrer ce qui va bien ou qui évolue dans le bon sens. Il nous faut aussi chercher des terrains de discussion avec les organisations environnementales et de protection de la nature. Contrairement à une certaine idée, nous pouvons trouver des sujets où la collaboration peut être profitable aux deux secteurs, plutôt que de ne vivre que dans le conflit.

Et au niveau des agriculteurs ?

Il faut être vigilants parce que nous devons défendre nos membres agriculteurs mais ils peuvent aussi avoir des à-priori envers le public ou certains pans du public. Comme association professionnelle qui représente une certaine diversité de membres vis-à-vis du grand public, des médias, des politiciens et de l'administration, nous devons assumer une certaine neutralité et une recherche permanente du compromis. Certains de nos membres souhaiteraient que nous soyons plus durs. Les campagnes de votation autour des initiatives touchant l'agriculture ont particulièrement tendu certaines positions. Mais notre but à long terme est vraiment d'être positifs, de trouver des soutiens et de favoriser le dialogue et les collaborations.

À mon sens, ce qui est vraiment important pour notre secteur est de se recentrer sur le volet alimentation. L'agriculture ce n'est pas seulement des problèmes liés aux pesticides, ou encore à l'utilisation du territoire, mais surtout l'élément central pour notre approvisionnement alimentaire. Intégrer cette dimension centrale de nos existences permettra de redonner à notre activité l'importance qu'elle mérite dans les débats sociétaux.

A la présidence d'Agir, vous avez succédé à François Erard (Agrigenève). Quelles sont les évolutions que vous entrevoyez pour le futur d'AGIR ?

AGIR a deux missions: offrir des informations agricoles aux milieux agricoles et offrir des informations agricoles au grand public. Pour l'instant, c'est surtout le premier élément qui a été mis en œuvre. Nous souhaitons clairement renforcer l'aspect information agricole au grand public dans les prochaines années, notamment sur les réseaux sociaux. Il y a une urgence par rapport aux manques constatés ces dernières années lors des campagnes liées aux initiatives anti-pesticides et sur l'élevage intensif. 🍷



Publications d'AGIR à destination des enseignants et élèves notamment.

AGRICULTURE ET « GRAND PUBLIC »

Les professionnels de l'agriculture ont de plus en plus affaire au « grand public », notamment au travers des campagnes de votation liées à l'agriculture, du développement de la vente directe et de l'intérêt devenu plus fort pour la provenance locale des aliments ou les méthodes de culture. Nous faisons ici un panorama des relations entre le milieu agricole et les différents « grands publics ».

■ TEXTE : NICOLAS MESSIEUX

Ce qui est englobé par la notion de « grand public » dépend essentiellement de l'approche considérée. Du point de vue politique, le « grand public » est le Peuple, qui décide en Suisse lors des votations sur les initiatives ou référendums qui impactent l'agriculture. Du point de vue géographique, le « grand public » sont les voisins qui entrent en contact avec les agriculteurs – qu'ils soient de passage comme les promeneurs ou bien installés à demeure comme les riverains. Du point de vue sociologique, les urbains sont le « grand public » à la fois consommateur et donc client principal de l'agriculture; et qui a une voix prépondérante lors des votations. Il existe aussi ceux qui pensent ne pas faire partie du « grand public » parce qu'ils pensent bien connaître les questions agricoles et croient donc se distinguer de la « masse ignorante ».

LE « PEUPLE » : POUVOIR POLITIQUE DU « GRAND PUBLIC »

Le grand public est notamment appelé le « peuple ». Si ce terme a une connotation péjorative dans d'autres pays (par opposition à l'élite), il est valorisé en Suisse qui a son système de démocratie directe. Le Peuple (avec la majuscule) a le « dernier mot » lors des votations, et cela aux trois niveaux politiques (communal, cantonal, fédéral). C'est lui qui est visé par les campagnes de marketing ou de publicité à grande échelle au moyen des médias comme la télévision ou les journaux, mais aussi sur les réseaux sociaux.

Il est important de comprendre que les opinions et perceptions des membres d'une société (ou du Peuple) sont influencées par des « représentations sociales ». Il en est ainsi pour l'agriculture par exemple de « agriculture industrielle », « agrobusiness », « agriculture familiale », « élevage intensif »,



Visite guidée dans les vergers à destination du grand public. Photo : Union suisse des paysans.

« agriculture bio ». Une représentation sociale est un ensemble d'éléments, d'images, de descriptions qui forment un tout cohérent et peuvent être transmises d'une personne à une autre dans son ensemble. Une représentation sociale a une cohérence (une « logique ») interne, qui fait que des informations ou éléments qui ne sont pas en accord avec le reste des éléments sont considérés comme des « mensonges » ou des « fausses informations » (« fake news »). Les groupes sociaux ont souvent des représentations sociales différentes ou dont le contenu diffère : une « monoculture » n'est pas la même chose pour un agriculteur ou pour un écologiste.

Présenter des arguments qui s'opposent à un élément d'une représentation sociale peut provoquer une « dissonance cognitive ». Par exemple, dire que l'agriculture biologique emploie des pesticides peut provoquer une dissonance cognitive chez une personne qui a une image « idéalisée » de l'agriculture bio.

Une dissonance amène :

- à remettre en question la représentation pour en adopter une autre ;
- à modifier la représentation pour accommoder la nouvelle information ;
- à évacuer la dissonance en la traitant de mensonge ou d'information fausse, ou encore en disqualifiant l'entier du message (par ex. « discours des lobbys »).

Le Peuple est sensible aux questions environnementales et les nombreux référendums ou initiatives lui donnent l'occasion de souvent s'exprimer sur ce sujet, qui est fortement encadré par des lois et règlements. Le fait que l'agriculture soit l'objet de lois spécifiques et reçoive des paiements directs la rend particulièrement vulnérable aux actions politiques de ses adversaires et ennemis.

LES PROMENEURS « USAGERS DU TERRITOIRE »

La forte progression des loisirs de plein air comme le VTT, la randonnée, les chiens et le retour du loup qui rend le bétail nerveux et agressif envers les promeneurs sont autant de difficultés avec lesquelles les agriculteurs doivent hélas composer.

La Suisse est avec la Suède le seul pays à garantir le libre passage dans les prés, prairies, pâturages et forêts, même privés et même en dehors des chemins. Cela donne une légitimité légale importante aux promeneurs et un sentiment de liberté voire de « bon droit ».

Une exception (peu connue) concerne les parcelles attenantes aux maisons, qui restent infranchissables hors chemins publics et, bien évidemment, les mises à ban des vignobles et vergers. Cette garantie de libre-passage complique néanmoins la vie des agriculteurs en augmentant les conflits avec le bétail, les barrières laissées ou-



Une « monoculture » est une représentation sociale dont le contenu diffère selon l'acteur considéré (un agriculteur ou un écologiste) par exemple. Photo : N. Messieux.

vertes, les déchets jetés ou laissés, vignobles abîmés par les passants ou les chiens, etc.

La mauvaise compréhension des pratiques agricoles peut aussi mener à des conflits ou des sabotages, heureusement très rares pour l'instant en Suisse. C'est le cas des pulvérisations, où tout est pris pour des « pesticides » ou encore des chiens protecteurs de troupeaux qui font peur aux randonneurs.

L'utilisation de panneaux pédagogiques permet néanmoins de limiter les problèmes et de profiter du passage des promeneurs pour leur expliquer des éléments liés à l'agriculture. Cela se voit par exemple sur le site de Marcelin (Morges, VD) avec des panneaux pédagogiques posés par les différents acteurs du site [dont l'Union Fruitière Lémanique, voir Vignes et Vergers 07/2023]. Les chambres d'agriculture cantonale proposent des panneaux d'information qui peuvent être commandés pour être installés sur le terrain.

Le droit de « glânage » est aussi garanti par la loi. Il s'étend au droit de ramasser des champignons et du « menu bois » dans les forêts sans accord du propriétaire et sans devoir lui verser de compensation (ce qui n'est par exemple pas possible en France ou en Belgique). Là encore, cela peut amener à des conflits ou à des problèmes avec des personnes qui abusent, vont aller se servir sur des arbres fruitiers haute-tiges isolés (typiquement des noyers) ou qui vont « grapiller » du raisin pas encore vendangé car gardé pour des vendanges tardives.

LES RIVERAINS « NÉO-RURAUX » OU « RURBAINS » ET LES CONFLITS DE VOISINAGE

Au niveau territorial, le riverain qui vient s'installer à la campagne depuis la ville est une figure de plus en plus fréquente. La périurbanisation galopante en Suisse pousse en effet les villes à absorber leur campagne et fait croître les villages.

Les riverains sont le « Peuple » local, voisin des agriculteurs mais peu lié à eux, qui a un important pouvoir politique et légal. Les riverains peuvent



Le traitement au sulfate de cuivre dérange souvent les riverains des vignes ou des vergers, qui sont incommodés par l'odeur et l'effet physique du produit.
Photo : iStock.

notamment se plaindre, s'opposer ou retarder les installations odorantes ou peu appréciées, par exemple les porcheries, abattoirs, laiteries, voire étables. Il y a aussi de plus en plus souvent des conflits locaux quand les riverains se plaignent des épandages effectués, notamment quand ceux-ci sont facilement perceptibles (sulfate de cuivre ou engrais de ferme typiquement) et/ou soupçonnés d'être dangereux.

Le phénomène socio-spatial « NIMBY » (Not in my backyard, soit « pas dans mon arrière-cour ») conceptualise l'idée que les gens veulent bénéficier de certaines infrastructures essentielles, mais pas à côté de chez eux. On pense aux grandes installations (aéroports, autoroute, incinérateur de déchet, STEP), mais également aux abattoirs ou aux porcheries pour ce qui concerne l'agriculture, ou même aux grandes cultures peu agréables visuellement et aux traitements phytos pourtant indispensables.

Dans de nombreuses communes rurales, les nouveaux habitants peuvent changer l'équilibre politique en diluant l'influence des agriculteurs dans les exécutifs et législatifs. Le pourcentage de personnes actives dans l'agriculture dans une commune est très fortement corrélé aux résultats des votations liées à l'environnement. La périurbanisation favorise également la construction de bâtiments, l'extension de la voirie (trottoirs, pistes cyclables) et les mesures de protection de la nature, qui font perdre des terres agricoles par dézonage, expropriation et transferts fonciers. La hausse des prix de ce même foncier peut rendre difficile voire impossible l'acquisition de terres et la transmission de domaines.

LES HABITANTS DES VILLES OU LES URBAINS

Les urbains représentent la grande majorité des habitants de notre pays et la proportion est crois-

sante. L'influence des ruraux dans la vie politique, économique et culturelle est déclinante. De plus en plus, le mode de vie urbain s'impose également dans les campagnes. Une certaine différence de mode de vie subsiste néanmoins de manière certaine entre « la ville » et « la campagne ».

Ces dernières années est apparu l'expression « bobo des villes ». Cette forme péjorative de qualifier les CSP+ (catégories socio-professionnelles privilégiées) des villes est souvent employée pour disqualifier les personnes éduquées de la classe moyenne. Cette expression est un contraire de « plouc » qui remplit le même rôle pour disqualifier les ruraux. Cette partie du grand public est souvent sensible aux discours des organisations environnementales qui vont présenter des alternatives très désirables (« Bio-Land-Schweiz ») à des problèmes présentés comme très graves voire rendant la vie impossible (pesticides, pollution des eaux, perte de biodiversité agricole). Les personnes plus éduquées ou des catégories socio-économiques privilégiées peuvent facilement penser qu'elles ne font pas partie du grand public car elles « savent mieux » ou « pensent mieux » et adopter des positions anti-agriculture « conventionnelle » par exemple.

Pour éviter cela, ainsi qu'une désinformation (ou « propagande ») venant d'acteurs anti-agriculture, les chambres d'agriculture et les interprofessions ont beaucoup développé ces dernières années leurs actions de vulgarisation, d'information et de communication auprès des urbains. Elles multiplient les animations pédagogiques et les événements agricoles (ou du terroir) directement au cœur des villes. Dans un autre ordre d'idées, elles organisent aussi de plus en plus d'animations destinées à faire découvrir la campagne aux urbains et leur permettre d'aller à la rencontre des paysans. Cette approche peut faire craindre une « Ballenbergisation » de l'agriculture, et cette question est souvent abordée dans les recherches anthropologiques ou sociologiques sur l'agriculture.

Les urbains sont aussi le gros des consommateurs de produits agricoles ou agroalimentaires en Suisse et sont donc une clientèle déterminante des paysans. Ces dernières années ont vu le développement de la vente directe et de la vente de produits locaux en « circuits courts », qui se sont ajoutés aux traditionnels marchés. On dit que les consommateurs « votent avec le porte-monnaie » et ce sont donc effectivement, in fine, les consommateurs urbains qui vont déterminer le succès ou non de tel ou tel type de culture, spécialité, variété, ou manière de produire.

CEUX QUI PENSENT NE PAS FAIRE PARTIE DU GRAND PUBLIC

Les campagnes autour des votations récentes et en général les réactions sur les réseaux sociaux l'ont montré : il existe des personnes qui pensent ne pas faire partie du « grand public » mais plutôt de ce

que l'on peut appeler les « connaisseurs » ou au moins des « amateurs éclairés ».

Certains en font réellement partie du fait de leur formation, leur expérience, leur intérêt pour le sujet ou leur capacité à comprendre les concepts autour de l'agriculture. D'autres croient seulement en faire partie.

La psychologie a formalisé la personnalité « je-sais-tout » en « effet Dunning-Kruger », du nom des psychologues qui l'ont découvert. C'est l'idée que les personnes qui connaissent un peu un sujet (et se distinguent des ignorants complets) vont totalement surestimer leurs connaissances et croire qu'ils le connaissent même mieux que les spécialistes, tout en ne remarquant pas leur incompetence sur ce sujet. Cet effet se remarque très souvent sur les réseaux sociaux et l'agriculture en est souvent la cible : par exemple lors des forts gels de printemps de 2021 qui avaient touché les vignobles et les vergers – des personnes ironisaient sur le fait que « tout le monde savait bien que l'on ne plantait rien avant les Saints de glace ».

Des mécanismes voisins se retrouvent chez certaines des personnes qui aiment débattre sur les réseaux sociaux ou dans les pages de commentaire des médias en ligne, voire sur leurs blogs personnels, en usant de sophismes. Le sophisme est une affirmation qui a l'apparence de la vérité, de la logique (ou de la sagesse selon l'étymologie du mot), mais sans l'être en réalité. Des sophismes courants sont notamment le « cherry picking », qui consiste par exemple à ne sélectionner que l'exception qui arrange parmi de nombreuses études ou cas à disposition ; le « biais d'autorité », quand une personne qui a une bonne position sociale ou des diplômes a forcément raison quand elle affirme quelque chose, même notamment en dehors de son domaine de compétence ; ou encore du « mille-feuille argumentatif » qui consiste à empiler des arguments disparates pour en accroître l'effet et décourager une réponse qui prendrait beaucoup de temps et d'énergie.

Les erreurs de logique sont aussi souvent très présentes : corrélation au lieu de causalité, fausse analogie, normes et dangerosité, mauvaise compréhension des quantités, surfaces et ordres de grandeur...

Ces mécanismes sont à la base des argumentations de la plupart des « donneurs de leçons » qui alimentent l'agribashing que subit l'agriculture suisse à divers titres. La méconnaissance du fonctionnement de l'agriculture, des cultures et de l'élevage (fertilisation, labour, rotation des cultures, pesticides, engrais, lait, déchets agroalimentaires, parcellaire, lois, économie agricole...) font souvent le reste et amènent à des propositions de « solutions » à des crises qui n'existent souvent pas. Ces solutions passent par la permaculture, l'agroécologie, ou tout autre élément à la mode qui fonctionne peut-être pour un jardin mais se heurte aux réalités du monde agricole.



Circuit paysan à Denens, organisé par Agriculture Durable. Photo : V. Chirichiello / Agriculture Durable.

CONCLUSION

Le « grand public » est une notion aux multiples sens. Les agriculteurs et leurs organisations doivent continuer à informer les différents types de grand public comme ils le font déjà. Les agronomes jouent aussi un rôle important d'intermédiaires auprès du grand public car ils ont souvent l'expérience des codes plus « urbains » liés à leur formation en ville. Il est très important de mettre plus l'accent sur les médias et les enseignants, qui ont un rôle de transmission et d'éducation central envers le grand public. Ils sont souvent mal informés des pratiques et problématiques agricoles et rurales. Les représentations sociales liées à l'agriculture et au territoire rural véhiculées dans les journaux et les manuels scolaires ont en effet une grande importance dans la formation de l'opinion publique. Il ne faut donc pas que le milieu agricole laisse cet aspect à ceux qui « pensent savoir » et/ou aux adversaires de l'agriculture. 🍷

Voir aussi notre interview de Yann Huguelit, directeur de la CNAV et nouveau président d'AGIR, dans ce numéro.

FÉLICITATIONS AUX DIPLÔMÉS CAVISTES ET VITICULTEURS D'AGRILOGIE MARCELIN!

Jeudi 29 juin dernier à Grange-Verney s'est tenue la remise des diplômes de CFC de caviste et de viticulteurs.

CFC DE VITICULTURE



Les 27 lauréats : Benjamin Berger (Bevaix), Yann Bertholet (Villeneuve), Thomas Billot (Féchy), Lucien Bovy (Chexbres), Yoann Chenaux (Posieux), Mathias Chesaux (Villarsel-le-Gibloux), Milane Dupraz (Soral), Thibault Duvoisin (Auvernier), Loïc Gadawski (Praz), Jonas Gauch (Düdingen), Anna Elena Hauser (Neuchâtel), Noël Kopp (Bienne), Johan Lecocq (Echichens), Loris Meister (Satigny), Arnaud de Montmollin (Neuchâtel), Jonas Müller (Corcelles), Jolan Neyroud (St-Légier-La Chiésaz), Sébastien Parmelin (Bursins), Rachel Perret (Lausanne), Justin Polier (Grandson), Loan Quesada (Lignières), Nathan Riva (Prilly), Simon Rossel (Hauterive), Ewan Siegenthaler (Rivaz), Marc Soutter (Aigle), Nicolas Ziegler (Neuchâtel), Naemi Zurbrügg (Berne).
Photo: Agrilogie.

CFC DE CAVISTE



Liste des 14 lauréats : Karla Isabela Cabrera Monteros (Wavre), Alexandre Coeytaux (Yens), Damien Fischli (Morgins), Gabriel Giroud (Muraz, Collombey), Tom Hungerbühler (Epalinges), Yann Lauber (Prilly), Manon Legeret (Montherod), Brian Lotta (Couvet), Loris Moriset (Morges), Gaëtan Xavier Nardone (Mont-sur-Rolle), Elisângela Denise Pereira Monteiro (Ollon), Simon Rossel (Hauterive), Arnaud Schaer (Boudry), Tom Vioget (Neuchâtel). Photo: Agrilogie.



Photo: Agriviva.

DES FAMILLES D'ACCUEIL QUI OUVRENT UNE FENÊTRE SUR LES MÉTIERS DE LA VITICULTURE ET DE L'ARBORICULTURE

TEXTE : KATHARINA TEUSCHER, AGRIVIVA

Depuis plus de 75 ans, Agriviva (anciennement Horizon Ferme) propose aux jeunes âgé.e.s de 14 à 24 ans des stages sur des exploitations pratiquant l'agriculture et la viticulture. Les familles d'accueil Agriviva sont non seulement des ambassadrices de l'agriculture et de ses métiers, mais aussi des médiatrices entre la ville et la campagne, entre les générations et entre les cultures en Suisse. Les stages Agriviva permettent aux jeunes de découvrir la diversité de l'agriculture et de se faire leur propre idée sur l'origine et la production de nos aliments. Les stagiaires acquièrent ainsi une expérience de vie précieuse et emportent des outils formateurs pour leur avenir.

«Rencontrer – s'investir – expérimenter», telle est la devise d'Agriviva. Pour de nombreux.ses jeunes, un stage Agriviva est leur premier engagement bénévole qui ressemble à un «vrai travail». Cet engagement leur permet de rencontrer, parce qu'une grande majorité n'a jamais échangé avec une

famille paysanne auparavant, de s'investir, parce qu'ils aident les familles paysannes dans leur travail quotidien et d'expérimenter, parce qu'ils peuvent acquérir de précieuses connaissances sur l'agriculture, la Suisse et ses habitant.e.s en sortant de leur zone de confort.

En 2022, environ 1100 jeunes ont effectué un total de 15 500 jours de stage Agriviva. L'âge moyen est d'environ 16 ans. Les jeunes de l'UE/AELE de même que les Suisses et Suissesses de l'étranger profitent également de cette offre. Découvrir de nouvelles choses, travailler dans la nature ou avec des animaux et faire quelque chose qui a du sens : voilà ce qui motive les jeunes à s'engager. Pour effectuer un stage dans une autre région linguistique ou pour faire un stage en Suisse en venant de l'étranger, l'âge minimum est de 16 ans.

Le bénévolat à la ferme est une tradition. Les agriculteurs et agricultrices s'inscrivent à Agriviva en tant que familles d'accueil car ils sont ravi.e.s d'avoir des bras supplémentaires pour les aider à

l'étable, dans les champs, au jardin, dans le ménage ou pour s'occuper des enfants, ainsi que pour l'enrichissement que représentent la collaboration et l'échange avec les jeunes. Les personnes qui effectuent des stages Agriviva ne remplacent pas une main-d'œuvre adulte dite active: elles sont encadrées et on leur attribue des tâches en fonction de leurs compétences. Aider à la ferme ou dans les vignes demande un engagement physique. Les missions attribuées ne doivent pas être trop exigeantes et doivent rester amusantes.

Comment les familles d'accueil et les jeunes sont-ils mis-e-s en contact ?

Les familles paysannes s'inscrivent sur le site web d'Agriviva. L'antenne régionale de placement prend ensuite contact avec elles. Après avoir passé un entretien, la famille d'accueil peut créer son profil sur le site internet et renseigner les dates auxquelles elle est disponible à accueillir un-e stagiaire. Les jeunes s'inscrivent également sur le site internet et cherchent ensuite une place en toute indépendance. Les antennes de placement soutiennent le processus d'inscription, vérifient la motivation et l'aptitude des jeunes pour le stage choisi, et procèdent à la validation. Pendant toute la durée du stage, l'antenne de placement reste l'interlocutrice en cas de questions ou de situations extraordinaires. S'assurer relève de la responsabilité de la

famille paysanne et du/de la stagiaire. En cas de couverture insuffisante, Agriviva dispose d'une assurance.

Les familles d'accueil Agriviva

- souhaitent donner aux jeunes un aperçu du métier de viticulteur-trice ou arboriculteur-trice ;
- aiment travailler avec les jeunes ;
- prennent le temps d'initier les stagiaires à leurs tâches et de les encadrer (personne de contact) ;
- sont ouvertes à la façon de penser et de voir des jeunes et à d'autres cultures ;
- intègrent les jeunes dans leur quotidien, y compris les week-ends.

Secrétariat général

Liste des antennes de placement

www.agriviva.ch/fr/tout-sur-nous/antennes-de-placement

Agriviva
Case postale 1538
CH-8401 Winterthur
Téléphone: +41 52 264 00 30
info@agriviva.ch

Informations sous www.agriviva.ch/fr ou sur Facebook et Instagram

Contact pour la Suisse romande

ProConseil, Agriviva
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon
Isabelle Ruchti, Stéphanie Monteiro,
tél. +41 21 614 24 21
agriviva@prometerre.ch

Coûts pour les familles d'accueil

Frais de placement par stage :

1 semaine :	CHF 15.00
2 - 3 semaines :	CHF 30.00
4 semaines :	CHF 40.00
5 semaines :	CHF 50.00
6 semaines :	CHF 60.00
7 semaines :	CHF 70.00
8 semaines :	CHF 80.00

Les membres de l'association bénéficient d'une réduction allant jusqu'à CHF 50.00 par saison.

Argent de poche par stagiaire et par jour :

Age des stagiaires

14 - 15 ans :	CHF 12.00
16 - 17 ans :	CHF 16.00
Dès 18 ans :	CHF 20.00
Pour les vendanges :	CHF 50.00

La nourriture et le logement en chambre individuelle sont compris dans le stage.





Photo: Agriviva.



Photo: Agriviva.

FAMILLE HEUSSER-FEISTHAMMEL, HÔTE AGRIVIVA, USTER (ZH)

Extrait du Rapport annuel 2022, le rapport complet peut être consulté sur www.agriviva.ch

Je m'appelle Eveline Heusser-Feisthammel. Je vis à la ferme avec mon mari Patrick, qui travaille comme professeur d'informatique, et nos deux filles, Clarissa et Miriam. Je suis viticultrice de formation et je possède aussi un grand jardin dont je m'occupe de manière autonome et autodidacte. Notre exploitation est unique en son genre. Nous avons une communauté d'élevage et d'exploitation avec la ferme voisine, le Birkenhof. Les stagiaires Agriviva participent avant tout aux travaux de la vigne, du jardin et du ménage.

Nous accueillons des jeunes Agriviva depuis 2005. J'aime beaucoup travailler avec eux, j'ai de la patience et je peux leur apprendre plein de choses dans l'agriculture, le ménage ou le jardinage. Ils sont souvent d'une grande aide aussi. Et j'aime apprendre, y compris des jeunes.

Chez nous, les tâches varient beaucoup en fonction de la saison. C'est la nature qui donne le rythme.

Dans le vignoble, nous effectuons surtout des travaux d'effeuillage, de vendange, de taille de la vigne, d'élagage et d'ébourgeonnage ainsi que de tonte. Nous capturons aussi les souris et montons des filets, par exemple. Dans le jardin, nous préparons les plates-bandes, semons, désherbons, arrosions et récoltons entre autres.

Dans le ménage, nous nettoyons, lavons, repassons, cuisinons, pâtissons, parons les légumes, mettons en conserve, faisons des confitures et des compotes de pommes, séchons et congelons des fruits. Nous

gérons également l'épicerie, dans laquelle nous vendons des vins, des confitures et des produits faits maison, nous mettons en bouteille notre grappino, préparons des lettres et faisons des emballages.

Je fais toujours beaucoup confiance aux jeunes et je leur donne des responsabilités. Ils savent aussi que si quelque chose ne fonctionne pas, ce n'est pas grave. J'ai toujours un plan B à leur proposer. Chez nous, ça ne joue aucun rôle que les jeunes aient déjà de l'expérience ou non. Leurs compétences personnelles sont très diverses. Il faut d'abord les découvrir.

Je recommande la participation à Agriviva aux familles paysannes qui aiment travailler avec des jeunes, qui ont de la patience et qui n'ont pas de trop grandes attentes. Le temps passé avec les stagiaires Agriviva devient alors une aventure dont toutes les parties peuvent profiter.



Photo: Agriviva.

REJOIGNEZ-NOUS POUR LE « SWISS WINE SUMMER » !



Dégustation de vin rosé dans un restaurant.
Photo : Swiss Wine Promotion.



Activité œnotouristique.
Photo : Swiss Wine Promotion.

TEXTE: SWISS WINE PROMOTION

Cet été encore, Swiss Wine Promotion se consacre au thème de la Suisse. Voyager, sortir et manger au restaurant se feront à travers notre magnifique Helvétie. Les différents produits suisses occuperont une place de choix. Swiss Wine se propose de vivre cet été en bonne compagnie, accompagnés des vins suisses.

Swiss Wine Promotion lance sa campagne dédiée au secteur de l'hôtellerie et de la gastronomie du 15 juin au 31 août 2023

Swiss Wine Gourmet - Informations pour la Gastronomie

- Pour participer à l'action estivale, le restaurant doit être référencé auprès de Swiss Wine Gourmet. Les restaurants et les hôtels peuvent s'inscrire en ligne sur www.swisswinegourmet.ch.
- Les restaurants et hôtels participants s'engagent à proposer au moins deux vins suisses au verre pendant l'été (du 15 juin au 31 août).
- Pour tout achat de vins suisses d'une valeur minimum de CHF 1000.- TTC (cumulable) auprès de vigneron ou de distributeurs agréés par SWP (Swiss Wine Promotion) au cours des mois de juin et juillet, l'établissement recevra un bon d'une valeur de CHF 200.- TTC à faire valoir sur une prochaine commande de vins suisses (limité à 5 bons par établissement).
- Les bons d'achat peuvent être utilisés directement auprès des vignerons suisses ou des revendeurs agréés par SWP. Les vigneronnes et vigne-

Actions pour les consommateurs - Collectionner des points Swiss Wine Summer

Durant l'été, les clients peuvent collectionner des points Swiss Wine Summer auprès des restaurants labellisés Swiss Wine Gourmet, chez les vignerons suisses ou lors d'une activité œnotouristique de swiss-winetour.com, et gagner l'un des trois bons Swiss Wine Experience d'une valeur de CHF 1000.-.

rons suisses ainsi que les revendeurs reçoivent du restaurant un lien direct qui leur permet de demander le remboursement à SWP.



AGENDA

ÉVÈNEMENT / DATE	SUJET / LIEU	INFO @ WEB
GÜTTINGER TAGUNG 19 août 2023	Conférence de Güttinger	www.agroscope.admin.ch
LES PLANTES SONT DE PRÉCIEUX BIO-INDICATEURS – VITI 23 et 24 août 2023	Journée technique Lavaux	www.prometerre.ch/formations
SPAA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ DANS LA VITICULTURE ET L'ŒNOLOGIE 30 août 2023	Journée de prévention Moudon	www.bul.ch
CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES 30 août au 1 ^{er} septembre 2023	Concours doux et fortifiés Bruxelles	https://concoursmondial.com/fr/#sessions
VINEA, LE SALON 2 septembre 2023	Salon Sierre	www.salonvinea.ch
FOIRE DU VALAIS 29 septembre au 8 octobre 2023	Foire Martigny	www.foireduvalais.ch
GRAND PRIX DU VIN SUISSE 2023 6 octobre 2023	Concours, gala Kursaal de Berne	www.grandprixduvinsuisse.ch
REMISE DES PRIX DISTISUISSE 13 octobre 2023	Cérémonie Markthalle de Bâle	www.distisuisse.ch
BERNER WEINMESSE 13 – 22 octobre 2023	Foire du vin Bernexpo	www.bernerweinmesse.ch
SALON SUISSE DES GOÛTS ET TERROIRS 1 – 5 novembre 2023	Salon Bulle	www.gouts-et-terroirs.ch/fr/
DIVINES! 3 – 4 novembre 2023	Salon suisse des vigneronnes Château de Rolle	www.divines.ch
MONDIAL DES PINOTS 3 – 5 novembre 2023	Concours Sierre	www.mondial-des-pinots.com

CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS,

Nous vous proposons un courrier des lecteurs. Donnez-nous votre avis sur nos contenus, exprimez vos critiques et opinions, partagez vos idées et visions.

Ecrivez-nous par mail à : info@vignesetvergers.ch

Sercadis®

L'innovation pour
les pommes de terre,
l'arboriculture et
la viticulture.



 **BASF**

We create chemistry

*** pour 29.50 Fr./ha max. en viticulture (0.0095 %, 0.15 l/ha Sercadis®) :**

- La puissance contre l'oïdium (Erysiphe n.)
- Action contre la black rot (Guidnardia bidwellii)
- Excellente sélectivité sur tout cépage
- Fiable par tous les temps

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

BASF Schweiz AG · Protection des plantes · Klybeckstrasse 141 · 4057 Basel · phone 061 636 8002 · www.agro.basf.ch/fr